

Infos municipales

Distribution de masques

Notre commune a passé une commande de masques pour vous tous, administrés bullylois.

Une distribution sera donc organisée par les élus. Elle se déroulera à la salle d'animation du Repiel aux dates et heures :

- le samedi 16 mai de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h,
- et le mardi 19 mai de 18 h à 20 h.

Un justificatif de domicile pourra vous être demandé.

La Région fournira également des masques pour nos administrés. Ceux-ci arriveront bientôt en mairie. Des informations complémentaires vous parviendront prochainement à ce sujet pour leur mise à disposition.

Espaces communaux- Covid 19

Suite aux arrêtés municipaux N° 2020-21 et 2020-22, les espaces communaux (centre culturel, stades, salle d'évolution, ...) resteront fermés jusqu'à la fin de l'état d'urgence fixée actuellement jusqu'au 10 juillet 2020.

Toutes les réunions ou activités associatives collectives sont, de fait, interdites en ces lieux.

Application mobile « Panneau Pocket » sur la commune de Bully

Pour être encore plus proche de vous en « temps réel », la commune de Bully a mis en place au mois de mars l'application mobile « Panneau Pocket ». Cette application est à télécharger gratuitement sur votre téléphone ou votre tablette en recherchant « Panneau Pocket » sur App Store ou Play Store. Une fois installée, ouvrez l'application et recherchez Bully (69210). Puis cliquez ensuite sur le cœur situé à côté de son nom pour mettre votre commune en favori afin de recevoir des notifications dès que nous publierons des informations. Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Mise en place d'un fonds de solidarité au commerce et à l'artisanat du pays de l'Arbresle

Ce fonds s'adresse aux entreprises (personnes morales ou personnes physiques), sédentaires et domiciliées sur le territoire du Pays de l'Arbresle, relevant du secteur du commerce, de l'artisanat, des services, du tourisme et de l'agriculture.

Des infos supplémentaires (critères d'éligibilité, dossier à remplir...) sont disponibles sur site de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA) : <https://www.paysdelarbresle.fr/actualites/developpement-economique/mise-en-place-dun-fonds-de-solidarite-au-commerce-et-a-lartisanat-du-pays-de-larbresle/>

Rappel des règles de civisme et de bonne conduite

Par souci de bon voisinage, merci de bien vouloir respecter les horaires d'utilisation des tondeuses et autres engins à moteur, fixés par arrêté préfectoral n° 99-1667 du 27 juillet 2015, à savoir du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Fauchage des voies communautaires

Le fauchage des voies communautaires organisé par la CCPA (Communautés de Communes du Pays de l'Arbresle) sera effectué par l'entreprise Crouzet du 8 au 12 juin.

L'ambrosie : un enjeu de santé publique au cœur de nos villes et de nos campagnes

Le pollen de l'ambrosie est très allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison en août et septembre. Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme... En Rhône-Alpes, 13 à 21 % de la population est touchée. L'élimination de l'ambrosie (arrachage notamment) impose de se protéger, en utilisant du matériel adapté : gants, lunettes et masque lors de la floraison.

Que faire si j'en vois ? Sur ma propriété : je l'arrache ! Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache ! Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée. Tout le monde peut participer à la lutte en signalant toute présence d'ambrosie par 4 canaux différents : sur le site <http://www.signalement-ambrosie.fr/>, par mail au contact@signalement-ambrosie.fr, via l'application mobile « Signalement Ambrosie », ou par téléphone au 09 72 37 68 88. Chaque signalement est transmis à la commune concernée qui met en œuvre les actions permettant de l'éliminer.

Plan actions et de communication moustique tigre

Malgré la situation de crise que nous traversons actuellement, le moustique tigre (*Aedes albopictus*), implanté sur le département du Rhône depuis 2013, ne cesse d'étendre son territoire. Depuis cette date, le Rhône est classé par arrêté interministériel en niveau albopictus 1 du Plan anti-dissémination du chikungunya, de la dengue et du virus zika, le moustique tigre étant un vecteur potentiel de ces maladies. Plus d'infos sur notre site : <http://www.bully.fr/fr/actualite/213434/plan-actions-communication-moustique-tigre>

Lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire Rhône-Alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. Vous trouverez plus de détails sur notre site : <http://www.bully.fr/fr/actualite/174542/>.

Info bibliothèque

En raison de la situation sanitaire, la bibliothèque restera fermée pour le moment, au moins jusqu'au mois de juin. Une communication sera bien sûr faite sur le site <https://www.bully.fr> et le Lien pour la réouverture.

La marche du Colombier

En raison des recommandations gouvernementales, l'édition 2020 de la marche du Colombier n'aura malheureusement pas lieu, mais nous vous donnons rendez-vous dès maintenant en 2021 !

Coupures d'électricité

Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité le mercredi 8 juillet de 14 h à 16 h au chemin de la Vavre.

Inscriptions à l'école publique des Pierres Dorées

En raison de la situation sanitaire particulière, l'école primaire publique de Bully réouvre ses portes uniquement aux élèves et ne peut accueillir les familles pour faire visiter les locaux. Il est cependant possible d'inscrire votre enfant pour la rentrée de septembre en prenant contact avec l'école par mail : ce.0691428c@ac-lyon.fr ou par téléphone : 04 74 01 49 00. M. SEYSSEL, directeur de l'école primaire publique de Bully, vous indiquera en retour les documents à lui transmettre et les données à renseigner.

Inscriptions à l'école privée Saint Vincent

Nous ne pouvons pas accueillir les familles intéressées pour faire visiter nos locaux, cependant nous sommes à votre disposition pour vous présenter notre fonctionnement, nos projets, notre pédagogie... par téléphone ! Vous pouvez appeler à l'école au 04 74 01 14 98 ou bien à nous joindre par mail ecolesaintvincent.bully@laposte.net

Le site de l'école peut également vous permettre d'avoir un aperçu de notre vie d'école : <https://ecolesaintvincentb.wixsite.com/monsie>, n'hésitez pas à venir le visiter !

Chroniques d'hier et d'aujourd'hui

"Zoom sur ..." le message du Président de la République lu par M. le Maire lors de la cérémonie du 8 mai !

Puisque vous n'avez pas pu participer physiquement à la commémoration du 8 mai, c'est une partie de celle-ci que nous vous faisons parvenir à travers ce « zoom sur... ».

Pour ne pas oublier, pour remercier, pour commémorer, toujours et malgré tout.

« Ce 8 mai ne ressemble pas à un 8 mai. Il n'a pas le goût d'un jour de fête. Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous rassembler en nombre devant les monuments de nos villes, sur les places de nos villages, pour nous souvenir ensemble de notre histoire. Malgré tout, la Nation se retrouve par la pensée et les mille liens que notre mémoire commune tisse entre chacun de nous, cette étoffe des peuples, que nous agitions en ce jour dans un hommage silencieux.

C'est dans l'intimité de nos foyers, en pavoisant nos balcons et nos fenêtres, que nous convoquons cette année le souvenir glorieux de ceux qui ont risqué leur vie pour vaincre le fléau du nazisme et reconquérir notre liberté. C'était il y a 75 ans. Notre continent refermait grâce à eux le chapitre le plus sombre de son histoire : cinq années d'horreur, de douleur, de terreur.

Pour notre pays, ce combat avait commencé dès septembre 1939. Au printemps 1940, il y a 80 ans, la vague ennemie avait déferlé sur les frontières du Nord-Est et la digue de notre armée n'avait pas tenue. Nos soldats pourtant s'étaient illustrés à de nombreuses reprises. Ceux de Montcornet, d'Abbeville, de Gembloux ou de Stone, les hommes de Narvik, les cadets de Saumur, l'armée des Alpes avaient défendu avec vigueur notre territoire et les couleurs de notre pays. Ils sont « ceux de 40 ». Leur courage ne doit pas être oublié. Dans le crépuscule de cette « étrange défaite », ils allumèrent des flambeaux. Leur éclat était un acte de foi et, au cœur de l'effondrement, il laissait poindre la promesse du 8 mai 1945.

Cette aube nouvelle fut ensuite conquise de haute lutte par le combat des armées françaises et des armées alliées, par les Français Libres qui jamais ne renoncèrent à se battre, par le dévouement et le sacrifice des Résistants de l'Intérieur, par chaque Française, chaque Français qui refusa l'abaissement de notre nation et le dévoiement de nos idéaux. La grande alliance de ces courages permit au Général DE GAULLE d'asseoir la France à la table des vainqueurs. La dignité maintenue, l'adversité surmontée, la liberté reconquise, le bonheur retrouvé : nous les devons à tous ces combattants, à tous ces Résistants. A ces héros, la Nation exprime son indéfectible gratitude et sa reconnaissance éternelle.

Le 8 mai 1945, c'est une joie bouleversée qui s'empara des peuples. Les drapeaux ornaient les fenêtres mais tant d'hommes étaient morts, tant de vies étaient brisées, tant de villes étaient ruinées. A la liesse succéda la tristesse et la désolation. Avec le retour des Déportés, les peuples découvrirent bientôt la barbarie nazie dans toute son horreur...

Rien, plus jamais, ne fut comme avant. La fragilité révélée de nos vies et de nos civilisations nous les rendit plus précieuses encore. Au bout de cette longue nuit qu'avait traversé le monde, il fallait que l'humanité relevât la tête. Elle venait de découvrir horrifiée qu'elle pouvait s'anéantir elle-même et il lui fallait désormais refaire le monde, de fond en comble, ou à tout le moins « empêcher que le monde ne se défasse », selon le mot de Camus. Ce fut l'heure, en France, de l'union nationale pour fonder « les beaux jours » annoncés par le Conseil National de la Résistance et bientôt retrouvés. L'heure, en Europe, de l'effort commun pour bâtir un continent pacifié et fraternel. L'heure, dans le monde, de construire les Nations unies et le multilatéralisme.

Aujourd'hui, nous commémorons la Victoire de ce 8 mai 1945, bien sûr, mais aussi, mais surtout, la paix qui l'a suivie. C'est elle, la plus grande Victoire du 8 mai. Notre plus beau triomphe. Notre combat à tous, 75 ans plus tard.

Vive la République ! Vive la France ! »

Emmanuel MACRON